

## **IRU s'inquiète de la dérive de la politique européenne des transports**

**Genève, le 20 juillet 2016 - Pour IRU, l'organisation qui représente le secteur du transport routier au niveau mondial, la Commission européenne a manqué une nouvelle occasion de remettre sa politique de transports sur la bonne voie et d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés en matière d'écologie et de performance.**

Cette mise en garde intervient après la publication récente du rapport de la Commission sur la mise en œuvre du Livre blanc sur les transports. Le rapport échoue à réorienter une approche du transfert modal pourtant vouée à l'échec et à prendre en compte les dernières évolutions en matière de logistique et de mobilité qui lui permettraient d'avoir une vision globale de la direction à prendre.

En 2009 et 2001, IRU exprimait déjà ses inquiétudes face aux multiples failles du Livre blanc de la Commission concernant le transfert modal, les mesures de promotion du transport collectif de personnes et les options choisies pour rendre les transports plus écologiques.

« Si nous apprécions son engagement à n'agir que lorsque la situation l'exige ou le justifie, il nous semble que la Commission a oublié qu'elle reste le capitaine de ses initiatives et qu'il lui incombe donc de mettre en œuvre de manière plus active le Livre blanc et de veiller à ce que les États membres et les parties prenantes restent impliqués », a déclaré Jan Nemeč, qui dirige les travaux d'IRU auprès de l'UE.

Il est urgent de prendre des mesures pour garantir l'intégrité du marché unique européen des services de transport routier où un certain nombre d'initiatives nationales mettent en péril la libre circulation des services et alourdissent la charge administrative et financière pour les opérateurs.

IRU craint que la Commission ne soit tout simplement à court de solutions. Cinq années plus tard et alors que des milliards d'euros d'argent public ont été engloutis, la Commission continue à compter, malgré son échec, sur sa politique de transfert modal forcé dans le secteur du transport de marchandises, politique qui s'appuie de façon excessive sur les modes de transport non routiers et l'internalisation des coûts externes du transport routier pour pallier les défauts du système européen des transports.

En 2011, la Commission avait pourtant insisté sur le fait que le transport routier commercial resterait un contributeur essentiel dans l'avènement d'un système européen des transports tourné vers l'avenir et économe en ressources et dans la réalisation de l'objectif prioritaire global de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

« Dans ses mesures visant à promouvoir l'utilisation du transport collectif de personnes, la Commission a complètement ignoré les solutions économiques et environnementales viables qu'offrent les autobus, les autocars et les taxis en dehors des zones urbaines », ajoute Jan Nemeč. « C'est extrêmement regrettable, d'autant plus qu'il existe depuis 2015 une proposition concrète de Programme d'action européen sur 10 ans émanant du Forum pour la mobilité des citoyens européens, un

groupement public-privé, et qui prévoit le doublement de l'utilisation de la mobilité collective dans l'UE à l'horizon 2025 ».

Et Jan Nemec de conclure : « Ces objectifs ne seront jamais atteints sans une stratégie qui vise à permettre au transport routier commercial d'innover grâce aux nouvelles technologies, qui encourage les investissements et qui donne au secteur les moyens d'être plus performant et plus durable dans un environnement de concurrence équitable, où tous les acteurs fournissant les mêmes services sont soumis aux mêmes règles, pour le bon fonctionnement du commerce et de la mobilité des personnes et des marchandises au sein de l'UE ».

\* \* \*